Soixantième année. - N ° 189 A Vendredi 2 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2867

05 – HAUTES-ALPES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GAP

Extrait de jugement

Date : 25 septembre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer Loi de 1985.
504 857 400 RCS Gap.
O.T.T..
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Activité : marchand de biens, lotisseur, construction et rénovation de biens immobiliers.
Adresse : Lieudit Malatras, 05130 Jarjayes.
Complément de jugement : Jugement du Tribunal de Commerce de Gap en date du 25/09/2026 prononçant à l'encontre de Monsieur METEBELE Williams une interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale, pour une durée de 6 ans, à l'exception de la SAS LE BARON DE PROVENCE, immatriculée au RCS de Gap sous le n° 899 905 822, pour son activité de restauration.